

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin, le 10 mai 2023

La collectivité accorde une subvention exceptionnelle de 72 000 euros au titre de la participation de Saint-Martin aux Jeux des îles 2023 !

Pour la première fois de son histoire sportive, Saint-Martin participera à la 25^e édition des Jeux des îles qui se déroulera en Corse, du 22 au 28 mai 2023. Une délégation saint-martinoise composée de sportifs et d'encadrants, sera conduite par le Centre d'Excellence et d'Education par le Sport (CEES) de Saint-Martin et son président monsieur Marc Gérald Ménard. Un déplacement soutenu financièrement par la Collectivité de Saint-Martin qui vient d'octroyer une subvention exceptionnelle de 72 000€, dans le cadre de sa politique Jeunesse et sport.

Le Conseil d'administration et le bureau exécutif du Centre d'Excellence et d'Education par le Sport (CEES) de Saint-Martin (opérationnel depuis le 1^{er} novembre 2022), ont engagé une démarche pour la création d'un Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS). Invité officiellement par le Comité d'organisation des jeux des Iles (COJI) à participer à l'édition 2023, le CCES est en plein préparatif de la première participation de Saint-Martin à ce grand événement sportif.

Le Comité Régional Olympique et Sportif de Corse organise, avec le concours des ligues et comités sportifs régionaux, la 25^e édition des Jeux, qui se tient fin mai à Ajaccio.

Les jeux des îles sont organisés à tour de rôle par les membres du Comité d'organisation (COJI). Le COJI est une organisation non gouvernementale dont la mission est de promouvoir à travers le sport, les valeurs de la vie en communauté et l'intégration sociale, tout en favorisant une collaboration entre les îles du monde entier et particulièrement des jeunes de ces territoires.

Vingt-quatre îles, archipels ou territoires, dont six collectivités ultra-marines françaises, continentaux y participent : les Açores, les Baléares, les Canaries, les îles du Cap-Vert, Chypre, Corfou, la Corse, la Crète,

| Contact Presse DIRCOM : Nathalie Longato-Rey | Tél : 0590 29 56 60

Email : dircom@com-saint-martin.fr

Website : www.com-saint-martin.fr



l'île d'Elbe, les îles Féroé, la Guadeloupe, la Guyane, Haïti, Jersey, Korčula, Madère, Malte, la Martinique, Mayotte, la Polynésie française, La Réunion, la Sardaigne, la Sicile, Wight.

La Collectivité de Saint-Martin sera représentée par 5 disciplines : l'athlétisme, le basketball, le football, la gymnastique et le tennis. La délégation de Saint-Martin est composée de 57 personnes, dont : 37 athlètes de 14 à 17 ans, 16 cadres dirigeants, des entraîneurs, des juges-arbitres, un chef de délégation et techniciens de la Collectivité.

Le budget global de cette participation s'établit à 105 595 euros. La Collectivité de Saint-Martin y participe à hauteur d'une subvention exceptionnelle de 72 000 euros. Les 33 595 euros restants sont pris en charge par le CEES, les athlètes et les comités sportifs.

Cette délégation aura, à travers son activité sportive et culturelle, l'occasion de représenter l'image et la notoriété du territoire, méconnu de la plupart des autres participants. Elle s'inscrira dans une logique de promotion de l'image de Saint-Martin.

| Contact Presse DIRCOM : Nathalie Longato-Rey | Tél : 0590 29 56 60

Email : dircom@com-saint-martin.fr

Website : www.com-saint-martin.fr

